

[Côtes du Rhône] Concours des vins à Orange, nouvelle édition réussie

Modifié le 05/02/2024

Détermination, rigueur, organisation irréprochable, la 72e édition du concours de vins à Orange est une nouvelle fois une réussite.



Le plus ancien concours des vins de la Vallée du Rhône a réuni près de 500 dégustateurs les 2 et 3 février 2024 à l'Espace Daudet à Orange. 481 médailles ont été décernées, dont 291 d'or, 174 d'argent et 16 de bronze. « *Votre travail est vertueux* » a remercié Michel Bernard, Président du concours, en s'adressant aux dégustateurs et aux organisateurs.



Rigueur et détermination

Depuis 1952, ce célèbre concours récompense les meilleurs vins et eaux-de-vie des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône. Le jury est composé de professionnels et de consommateurs avertis, sélectionnés en fonction de leurs compétences en dégustation.

Avec 1827 échantillons présentés, 500 dégustateurs et 7000 kms parcourus pour prélever les échantillons, l'organisation est millimétrée.

Anne Mouralis, directrice du concours, explique : « *Il nous a fallu faire preuve de beaucoup de détermination et de rigueur une nouvelle fois. Les médailles attribuées vont permettre aux meilleurs vins de la Vallée du Rhône de profiter de la renommée du Concours des Vins à Orange* ».

Dans son discours, la directrice a chaleureusement remercié toute l'équipe de bénévoles, les élèves du lycée viticole Pierre Le Roy de Boisseaumarié et les partenaires de longues dates. Elle a particulièrement salué la présence d'Henricus Kortmann, fidèle depuis 59 ans.

Ces médailles, attribuées de manière professionnelle avec un suivi de traçabilité, garantissent aux vignerons de meilleures ventes, lorsqu'on connaît leur importance pour le consommateur. En effet, dans une étude menée en 2022, l'institut de sondage Viavoice indique que les médailles rassurent 76% des consommateurs sondés, incitant 7 personnes sur dix à acheter un vin arborant un des fameux macarons.





Membre fondateur de l'AGCVF

Le Concours des Vins à Orange fait partie de la liste officielle des Concours Nationaux (parue au BO du 1 juillet 2013), son règlement est conforme aux dispositions de l'arrêté du 13 février 2013 fixant les règles que doivent respecter les Concours Vinicoles pour attribuer des distinctions et médailles qui peuvent figurer dans l'étiquetage des vins produits en France. A ce titre nous avons dû modifier certains articles de notre règlement.

L'association est également membre-fondateur de l'Association des Grands Concours Vinicoles Français. Cette association créée pour défendre des principes qui font la réputation des grands Concours Vinicoles Français comme par exemple : o Veiller à la rigueur des procédures, anonymats des échantillons. o Formation des dégustateurs. o Travailler en commun sur l'harmonisation des règlements. o Promotion et valorisation des médailles décernées.

Un message d'optimisme

Bien des choses ont changé depuis la 1^{ère} édition de ce concours qui avait rassemblé 26 échantillons et 16 dégustateurs en 1952. Dans un environnement économique et social très difficile pour les vignerons et pour les agriculteurs, Michel Bernard propose un remède : « *Je voudrais que nous nous engagions en force sur le french paradox alors que les hygiénistes s'obstinent à nous faire croire que toute consommation de vin est dangereuse pour la santé. La meilleure réponse selon moi : la bonne humeur, continuer à échanger autour d'un bon plat et d'un verre de vin, avec modération bien sûr. Les prétendus défenseurs de l'environnement accusent les agriculteurs de 'tuer la terre', alors je rêve qu'on leur montre comment nous travaillons, notre sérieux. Invitons-les chez nous. Gardons notre force, notre bonne humeur, n'ayons pas honte* » a-t-il conclu.

Palmarès des médaillés sur : www.concoursdesvins.fr

Isabelle Gibier



